

Le prédicat: petite histoire de la notion

B. Bortolussi

SUFOM

Introduction

- Notion problématique
- Relève du métalangage de plusieurs disciplines: philosophie, logique, grammaire, linguistique
- Différemment stabilisée suivant les disciplines et les traditions grammaticales
- Employée de manière différente au cours de l'histoire en fonction des changements de perspective ou d'objectif

Les sources antiques

1. Platon – Aristote

a) Version logico-sémantique :

Définition du *prôtos logos* (Platon, *Sophiste*, 261e-262e)

« [...] les paroles proférées ne font référence ni à une action, ni à une absence d'action, ni à la réalité d'un être ou d'un non-être, tant qu'on n'a pas **mêlé les noms et les verbes** : alors seulement, il y a ajustement et dès lors **cette combinaison élémentaire devient énoncé**, pratiquement le premier et le plus petit des énoncés. ... C'est pourquoi, dans ce cas, nous parlons d'énoncer et non pas seulement de nommer et c'est précisément à cet agencement que nous donnons le nom d'énoncé »

Les sources antiques

1. Platon – Aristote

a) Version logico-sémantique :

- Aristote, *Catégories*, 2, 1a20-1b6, trad. J. Tricot « En réalité, il est possible d' énoncer chaque être, non seulement par sa propre énonciation, mais encore par l' énonciation d' autre chose. »

ōnoma (nom) – *rhêma* (« chose dite »)

nomen - verbum

Les sources antiques

1. Platon – Aristote

b) Version ontologique (Aristote, *Métaphysique*) :

Critères de définition de la « substance » sensible :

- Être le support de propriétés et ne pas être une propriété
(= pas prédicable)

Les sources antiques

1. Platon – Aristote

b) Version ontologique (Aristote, *Métaphysique*) :

Critères de définition de la « substance » sensible :

- Être le support de propriétés et ne pas être une propriété (= pas prédicable)
- Être quelque chose de déterminé

Les sources antiques

1. Platon – Aristote

Terminologie

hypokeímenon – katēgoróúmenon (katēgoreō: affirmer)

suppositum - appositum

(substrat – prédicat)

NB. Les « catégories » d' Aristote sont les déterminations qui peuvent constituer les prédicats: substance, quantité, qualité, relation, lieu, temps, situation, manière d' être, action, passion.

Les sources antiques

2. Les Stoïciens

Source: Diogène Laërce (*Vies et opinions des philosophes illustres*, VII, 63)

- Définition du prédicat (tò kategoréma) : « [...] un dit incomplet qui, construit avec un cas direct (= nominatif = sujet), engendre une proposition. »
- Le prédicat peut être complet (« Socrate marche ») ou est incomplet, s'il n'est pas accompagné de son complément (« *Platon aime » vs. « Platon aime Dion »)

Les sources antiques

2. Les Stoïciens

- Le prédicat, et particulièrement le verbe, devient le noyau de la phrase = ce à partir de quoi se construit la phrase
- approche reprise au XXe s. en linguistique dans la *Syntaxe structurale* de Tesnière
- approche reprise dans la logique des prédicats (Frege)

Les sources antiques

3. Les grammairiens antiques

- Quintilien (II^{ème} s.) reprise de *suppositum*, mais pas de construction bipartite de la phrase (jamais en contraste avec *appositum*). Sens plutôt de « référent » du nom.
- Priscien (VI^{ème} s.), reprise d'Apollonios Dyscole.
Fondement = définition de l'énoncé des Stoïciens (mais avec une limitation au principe d'intelligibilité) et la syntaxe ne repose pas sur la relation sujet-verbe, mais sur les relations entre termes demandant d'être complétés.

Les sources antiques

3. Les grammairiens antiques

- Quintilien (II^{ème} s.) reprise de *suppositum*, mais pas de construction bipartite de la phrase (jamais en contraste avec *appositum*). Sens plutôt de « référent » du nom.
 - Priscien (VI^{ème} s.), reprise d'Apollonios Dyscole.
Fondement = définition de l'énoncé des Stoïciens (mais avec une limitation au principe d'intelligibilité) et la syntaxe ne repose pas sur la relation sujet-verbe, mais sur les relations entre termes demandant d'être complétés.
- ⇒ la syntaxe traite des relations entre des termes qui seraient incomplets sans cette relation.

Les sources antiques

4. Bilan :

- Supersposition des niveaux logico-sémantique, ontologique, grammatical.
- 2 approches coexistent :
 - Bi-partition de l'énoncé: sujet-prédicat
 - Prédicat (et en fait le verbe) = centre de constitution de l'énoncé

Le Moyen-Age

1. Jusqu'au XIIème s. :

Héritage aristotélicien: Boèce *Commentaire du peri hermeneias* d' Aristote (2^{ème} ouvrage de l' *Organon*)

subiectum - praedicatum

2 versions :

- Version 1: *Praedicatum* = ensemble du groupe verbal
Nomen subiectum est, oratio praedicatum (Boeth. *diff. top.* 1, p. 1175b)

Homo animal est : “homo” subiectum est, “animal” praedicatum (Boeth. *syll. hyp.* 1, p. 832b)

Mais que faire du verbe (copule) “être”?

Le Moyen-Age

1. Jusqu'au XIIème s. :

Héritage aristotélicien: Boèce *Commentaire du peri hermeneias* d' Aristote (2^{ème} ouvrage de l' *Organon*)

- Version 2 : *Praedicatum = verbum*

*Ergo, ut arbitror, plene monstratum est, non semper subiectum nomen esse, semper autem praedicatum **in solo verbo consistere*** (Boeth. *in herm. comm. sec. 2, 5, p. 100, 25*)

« Donc, à mon avis, il est parfaitement démontré que d'une part le sujet n'est pas toujours un nom, en revanche le prédicat **est toujours constitué du seul verbe** »

Le Moyen-Age

2. Après le XIIème s. :

Séparation:

- Logique: *subiectum – praedicatum*
- Grammaire: *suppositum – appositum*

suppositum = id de quo fit sermo / appositum = illud quod dicitur de supposito

« ce au sujet de quoi il y a énoncé » / « ce qui est dit du sujet »

Le Moyen-Age

2. Après le XIIème s. :

Thomas d'Erfurt (*Grammatica speculativa* début XIVème s.)

Le *suppositum* peut être

- 1) au nominatif, comme dans *Socrates currit* (Socrate court)
- 2) au génitif, comme dans *Socratis interest* (il importe à Socrate)
- 3) au datif, comme dans *Socrati accidit* (il arrive à Socrate)
- 4) à l' accusatif, comme dans *Socratem legere oportet* (il faut que Socrate lise)
- 5) à l' ablatif, comme dans *A Socrate legitur* (il est lu par Socrate)

De la Renaissance au XXème s. : abandon et mutations du prédicat

1. Renaissance: Consolidation de la distinction entre logique et grammaire :

Ramus

- *Gramere* (1562 : 153) : *suppost / appost*
- *Dialectique* (1555 : 71-2) :
le feu brûle est composé d'une «partie antécédente» (*le feu*), et d'une «partie conséquente» (*brûle*); « l'antécédent est dit sujet, et le conséquent l'attribué ».

NB. Pas prédicat, mais « attribué »

De la Renaissance au XXème s. : abandon et mutations du prédicat

2. Port-Royal et la grammaire française :

- *Grammaire générale et raisonnée contenant les fondemens de l'art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle* 1660
- *La Logique ou l'art de penser* 1662

Sujet-attribut. Prédicat n'est pas utilisé.

Oratio remplacé par *proposition*; celle-ci est composée d'un *sujet* et d'un *attribut*.

De la Renaissance au XXème s. : abandon et mutations du prédicat

2. Port-Royal et la grammaire française :

« Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis la terre est ronde, s'appelle *proposition*; et ainsi toute proposition enferme nécessairement deux termes: l'un appelé *sujet*, qui est ce dont on affirme, comme terre, et l'autre appelé *attribut*, qui est ce qu'on affirme, comme ronde; et de plus la liaison entre ces deux termes, *est*. » (GGR, 1660: 28–29)

De la Renaissance au XXème s. : abandon et mutations du prédicat

2. Port-Royal et la grammaire française :

« Car, comme les hommes se portent naturellement à abrégier leurs expressions, ils ont joint presque toujours à l'affirmation d'autres significations dans un même mot. 1° Ils y ont joint celle de quelque attribut, de sorte qu'alors deux mots font une proposition, comme quand je dis: *Petrus vivit*, Pierre vit, parce que le mot de *vivit* enferme seul l'affirmation, et de plus l'attribut d'être vivant, et ainsi c'est la même chose de dire Pierre vit, que de dire Pierre est vivant. » (GGR, 1660 : 91)

De la Renaissance au XXème s. : abandon et mutations du prédicat

3. La logique et le calcul des prédicats :

Gottlob Frege (1879 : *Begriffsschrift*)

Renouvellement de la terminologie, tout en conservant l'appellation de prédicat (« calcul des prédicats ») + disparition du sujet comme **constituant** de la proposition logique.

Distinction entre

- Concept (= entité insaturée) - Objet (= entité saturée)
- Fonction - Argument

De la Renaissance au XXème s. : abandon et mutations du prédicat

3. La logique et le calcul des prédicats :

Gottlob Frege (1879 : *Begriffsschrift*)

« Socrate est mortel »

Fonction : « (être) mortel » - Argument : « Socrate »

Socrate permet de saturer le concept pour former une proposition.

On définit pour chaque fonction le nombre de ses arguments, i.e. des variables à saturer

- $f(x) : mortel(x)$
- $f(x,y) : regarder(x,y)$

Résurgences du prédicat en grammaire et linguistique

« Cet ouvrage est né d'un double besoin de clarification et de mise au point au sujet d'une question que grammairiens et linguistes ont depuis fort longtemps, pour ne pas dire depuis toujours, tour à tour située au coeur de leurs pratiques ou, au contraire, considérée comme totalement étrangère à leurs préoccupations: *la prédication*. Venue de la logique où elle fait toujours l'objet de définitions contradictoires, la notion, quand elle n'est pas formulée dans un cadre méthodologique d'une cohérence irréprochable et qu'elle ne s'appuie pas sur des exemples dont l'interprétation fait l'unanimité, est, il est vrai, susceptible de déstabiliser et d'obscurcir les descriptions linguistiques. » *Prédicats, prédication et structures prédictives*, Amr Helmy Ibrahim (éd.), 2009, Paris, CRL

Résurgences du prédicat en grammaire et linguistique

« Il me paraît difficile de définir de façon consensuelle le contenu de termes aussi généraux que *prédicat*, *prédication* »

Muller C. « Prédicats et prédication: quelques réflexions sur les bases de l'assertion », dans Mats Forsgren, Kerstin Jonasson, Hans Kronning (éds) : *Prédication, assertion, information*, Actes du colloque d'Uppsala, 1996. Uppsala, 1998, Acta Universitatis Upsaliensis. P. 355-366.

Résurgences du prédicat en grammaire et linguistique

- « - le prédicat relève-t-il de la partie énonciative/illocutoire de l'énoncé? de la sémantique (des choix sémantiques du locuteur)? de la base morpho-lexicale (choix lexicaux, et à quel niveau: avec ou sans détermination catégorielle)? ou même de l'organisation superficielle de l'énoncé, de sa structure syntagmatique, de la structure thème/rhème, ou de l'organisation communicative?
- la prédication est-elle une opération illocutoire, ou quelque chose d'autre?
 - la prédication est-elle un notion opératoire dans la description grammaticale? » (355-56) »

Résurgences du prédicat en grammaire et linguistique

« La notion de prédication est ancienne et d'aucuns souhaiteraient la voir mise au rang des thèmes de réflexion obsolètes dans les champs disciplinaires de la linguistique et de la sémiotique. Elle est en tout cas bien difficile à reprendre sur de nouvelles bases tant elle est lestée par le poids de la tradition aristotélicienne et scolastique que prolonge la réflexion des logiciens de Port-Royal pour ne citer qu'eux. Notion confuse, inutile, voire suspecte ? Ou bien notion centrale, si malléable et si productive en linguistique qu'elle peut paraître à certains incontournable. » (Martine Groccia, Domitille Caillat)

Journée d'Etude ICAR « La prédication : notion inutile ou indispensable ? »

Résurgences du prédicat en grammaire et linguistique

1. Héritages de la logique

D. Creissels (« La prédication : une approche typologique »)

« on peut définir un prédicat comme une expression (mot ou combinaison de mots) qui donne naissance à des énoncés assertifs (susceptibles d' être jugés vrais ou faux selon la situation de référence à laquelle on les applique) en se combinant avec des arguments qui représentent des entités :

- un prédicat à un argument (par exemple *court rapidement* (x), *est intelligent* (x), *est un garçon* (x)) signifie une propriété que chaque entité peut posséder ou ne pas posséder,
- un prédicat à deux arguments (par exemple *regarde*(x,y), *est devant*(x,y), *est le fils de*(x,y), *est plus grand que*(x,y)) signifie une relation que chaque couple d' entités peut vérifier ou ne pas vérifier »

In « La Prédication : notion inutile ou indispensable ? » Journées d' étude ICAR, Équipe « Syntaxe, Sémantique, Sémiotique » 17-18 janvier 2013

Résurgences du prédicat en grammaire et linguistique

2. De la logique à la structure informationnelle

« toute prédication consiste à rapporter un dit (commentaire, contenu de pensée) à un élément stable qui en constitue le support et le repère (le sujet au sens de *hypokeimenon*) ». L. Danon-Boileau & A. Morgenstern

- Thème – Prédicat
- Thème – Rhème/Propos
- Topic (Topique) – Comment (Commentaire)

Résurgences du prédicat en grammaire et linguistique

2. De la logique à la structure informationnelle

Marie a offert des fleurs à Paul

Prédicat

- *Qu'a fait Marie ?* *Elle a offert des fleurs à Paul*
- *Qui a offert des fleurs à Paul ?* *Marie*
- *Qu'a offert Marie à Paul ?* *Des fleurs*
- *A qui Marie a-t-elle offert des fleurs ?* *A Paul*

Prédicat = information nouvelle

Résurgences du prédicat en grammaire et linguistique

3. Prédicats complexes

Constructions infinitives

- *Paul a vu partir Pierre*
- *Paul a vu Pierre qui partait*
Pred1 : *voir(x,y) Paul a vu* Pred2
Pred2 : *partir (z) Pierre est parti*

Causatives

- *Paul a fait réparer sa voiture par le garagiste*
Pred1 : *faire(x,y): Paul a fait* Pred2
Pred2 : *sortir(z): la voiture a été réparée par le garagiste*

Résurgences du prédicat en grammaire et linguistique

3. Prédicats complexes

Constructions infinitives

- *Paul a vu partir Pierre*
- *Paul a vu Pierre qui partait*
Pred1 : *voir(x,y) Paul a vu* Pred2
Pred2 : *partir (z) Pierre est parti*

Causatives

- *Paul a fait réparer sa voiture par le garagiste*
Pred1 : *faire(x,y): Paul a fait* Pred2
Pred2 : *sortir(z): la voiture a été réparée par le garagiste*

Résurgences du prédicat en grammaire et linguistique

3. Prédicats complexes

Prédications secondes

- *Luc a acheté sa voiture neuve (vs. d'occasion)*

≠ *Luc a acheté une voiture neuve*

- *Sa voiture, Luc l'a achetée neuve*

≠ **Une voiture, Luc l'a achetée neuve*

« Prédicat » dans les traditions grammaticales étrangères

Almeida, Maria-Elisete, Maillard, Michel (2001), « Divergences français/portugais dans le métalangage grammatical et recherche de nouvelles convergences européennes », in B. Colombat et M. Savelli, *Métalangage et terminologie linguistique*, Louvain : Peeters, p. 915-930

« Prédicat » dans les traditions grammaticales étrangères

1. *Prädikat / Prädikativ*

= verbe ou complexe verbal

Subjekt	Adverbial	Objekt	Prädikat
Otto	heute	den Hund	spazieren geführt hat
Otto	aujourd' hui	le chien	se promener amené a

« Prédicat » dans les traditions grammaticales étrangères

2. *Predicate*

a) définition classique : prédicat = verbe + compléments

b) = attribut : classement sémantique des propriétés attribuées

- stage-level predicates : *Jean est affamé* (propriété transitoire)

- individual-level predicates : *Jean est beau* (propriété stable)

- kind-level predicates : *cats are widespread* (propriété de l'espèce)

« Prédicat » dans les traditions grammaticales étrangères

3. *Predicato*

Distinction *predicato nominale* (copule + attribut) et *predicato verbale* (verbe + compléments)

Conclusion

2 grandes traditions linguistiques concernant la structure de la phrase

a) Structure endocentrique:

- La phrase est un constituant qui, comme les autres constituants, a une tête/un noyau
- Conception dynamique: la phrase est générée à partir du verbe

Conclusion

2 grandes traditions linguistiques concernant la structure de la phrase

b) Structure exocentrique:

- Organisation spécifique, bipartite de type sujet-prédicat
- La dynamique de la construction est à rechercher en dehors de la syntaxe: structure informationnelle, pragmatique, autre ?

REFERENCES

- BARATIN Marc, 1978 : « Sur l'absence de l'expression des notions de sujet et de prédicat dans la terminologie grammaticale antique », in J. Collart (éd.), *Varron. Grammaire antique et stylistique latine*, Paris, Les belles lettres, pp. 205-9
- GRAFFI Giorgio, 2008, « *Subiectum et praedicatum* de l'antiquité classique à Port-Royal » *Cahiers de l'ILSL*, n° 25, pp. 51-6.
- ILDEFONSE Frédérique, 1994, « Sujet et prédicat chez Platon, Aristote et les Stoïciens », in *Archives et documents de la société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, dir. J. Lallot, n° 10, Université Paris 7.
- MERLE Jean-Marie, 2009, La Prédication. « Présentation générale ». *Faits de langues*, Peter Lang, pp. 5-12.
- MULLER Claude, 2013, « Le prédicat, entre (méta)catégorie et fonction », *Cahiers de lexicologie*, n°102, pp. 51-65.
- ROSIER Irène, 1994, « L'introduction des notions de sujet et prédicat dans la grammaire médiévale », *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, vol. 10, n°1, pp. 81-119